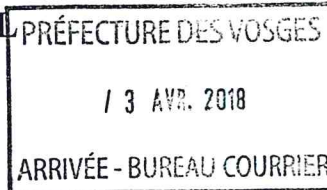


EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

du 23 mars 2018



L'an deux mille dix-huit, le 23 mars à 18 heures 30.

Conseillers en ex. 10
Présents 7+3pv
Votants 10

Le Conseil Municipal de FLOREMONT
Etait assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOMBARD, Maire,

Tous les Membres sont présents, à l'exception de Mme Sandra FROMENT (qui a donné pouvoir à Mme THIEBERT S), M. CHEVRIER Yves (qui a donné pouvoir à M. LOMBARD), M. JEANNOT Alain (qui a donné pouvoir à M. THIEBERT JL) excusés.

OBJET :

Il a été procédé, conformément à l'article 2121.15 du Code général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil ;
Mme Patricia BARBE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**ADOPTION DU
BLASON
COMMUNAL**

Monsieur le Maire présente les armoiries communales que M. Robert LOUIS, et Bernard GEORGIN membres de la Commission héraldique de L'UCG Lorraine ont conçues et dessinées. Il présente la motivation de ces armes communales et explique les choix pour FLOREMONT :

BLASONNEMENT

- **Coupé voûté, au 1^{er} parti :**
 - **au I, d'or, à une roue de moulin de gueules et à un bourdon croisé d'argent brochant,**
 - **au II, de gueules à un bouquet de trois épis de blé d'or noués du même ;**
 - **au 2^{ème}, de sinople à la fleur aubépine d'argent au bouton étoilé d'or entouré de dix losanges de gueules.**
- **Soutien sous l'écu : un pampre supporté de tanné, feuillé et vrillée de sinople et fruité d'or, passé en sautoir avec un rameau de mirabellier supporté de tanné, feuillé de sinople et fruités d'or taché de pourpre.**
- **Devise toponymique : FLOREMONT en lettres de sable sur un listel d'or au revers de gueules.**

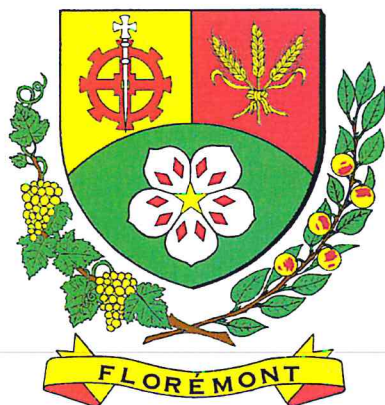
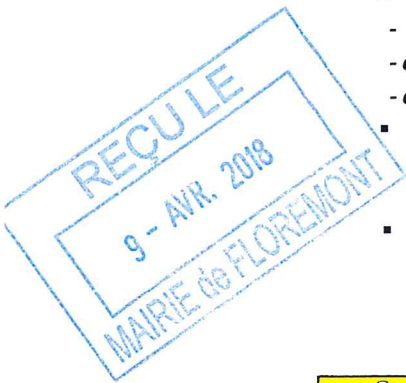
MOTIVATION

La fleur d'aubépine et le champ de sinople (vert) voûté, pour représenter un mont, constituent des armes parlantes pour le toponyme **FLOREMONT** jadis : *floridus mons*. La roue de moulin transmettant l'effort du courant pour entraîner les meules évoque saint Basle, auquel est vouée l'église de Florémont. Basle du latin *basolus* dérivé du germanique *basulo* signifierait **effort**. Le bâton croisé rappelle que Saint Basle a déployé toutes ces forces pour parcourir la Champagne et la Lorraine et y répandre la foi chrétienne. Une mère-église, sur le finage de Florémont, desservait jadis Charmes et les alentours. Florémont eu ensuite un vicaire résidant : la *maison vicariale*, avec son pigeonnier, surnommée *le château*, subsiste.

Le bouquet d'épis et le rameaux de mirabellier illustrent les activités agricoles du village. Le pampre rappelle l'importance des vignes qui étaient cultivées à Florémont jusqu'au début du 20^{ème} siècle.

L'or, les gueules (rouge) et l'argent soulignent l'appartenance à la Lorraine dont le duché avait pour armes : " d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent".

Les gueules et l'argent sont les émaux des armes de la famille de Bassompierre (d'argent à trois chevrons de gueules) qui fut seigneur du village au XVIII^{ème} siècle.



Affiché le
28/03/2018

Convocation
Fait le
16/03/2018

La roue de moulin représente également le Colon et le moulin à grain qu'il animait.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votants

ACCEPTTE cette proposition.

Ces armoiries sont donc adoptées.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

